



Agence de Services  
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2011/ **85** /PDG  
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 17 septembre 2009 portant nomination de M. Edward JOSSA, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

**Article unique** : Délégation spéciale de signature est donnée à M. Alain WAGRET, Délégué régional adjoint de l'ASP pour la région Nord-Pas-de-Calais, à l'effet de signer tous les documents relatifs à la réponse de l'ASP à l'appel d'offre lancé par le Conseil régional dans le cadre du marché négocié ayant pour objet le développement et la mise à disposition d'un outil pour la gestion et le versement de l'aide aux employeurs d'apprentis pour les contrats d'apprentissage débutant entre le 1<sup>er</sup> juin 2011 et le 31 mai 2012.

Fait à Limoges,  
Le **29 MARS 2011**

DR nord-Pas-de-Calais (original)

Ampliation :  
Agent comptable

**Edward JOSSA**

Copies :  
Président directeur général  
M. Alain WAGRET  
DRH  
DFJL